

Requalification de la Chaussée Jules César

Dans le cadre de la phase 3 de la requalification de la Chaussée Jules César, la communauté d'agglomération Val Parisis réalise des travaux de novembre 2025 à février 2026 et d'avril 2026 à juillet 2026 sur les communes de Franconville-la-Garenne, Le Plessis-Bouchard, Beauchamp et Taverny.



Début des travaux

24/11/2025

Fin des travaux

17/07/2026

Les aménagements en cours visent à permettre une cohabitation harmonieuse entre les différents usagers - piétons, cyclistes, automobilistes, usagers des transports en commun ou encore personnes à mobilité réduite.

Ces aménagements garantiront la sécurité, le confort, mais aussi l'accessibilité pour tous. Ils prendront ici plusieurs formes :

- Création d'une voie verte et de pistes cyclables pour améliorer la sécurité et le confort des déplacements à vélo et à pied ;
- Mise en accessibilité de deux arrêts de bus ;
- Réaménagement paysager des accotements ;
- Mise en place d'une gestion alternative des eaux pluviales.

Calendrier des travaux

→ Décembre 2025 à février 2026

Secteur : entre l'avenue des Marais et la rue des Acacias

- Circulation alternée par feux provisoires de chantier ;
- Réduction de la largeur de la chaussée et restrictions ponctuelles ;
- Vitesse limitée à 30 km/h à l'approche du chantier.

→ Avril à juillet 2026

Secteur : entre le chemin de Montigny à Boissy, l'avenue de la Division Leclerc (RD407) et l'avenue des Marais.

Travaux en cours

Les travaux menés par l'entreprise Colas se poursuivent entre la rue Victor Hugo au Plessis-Bouchard et la ZAE des Colonnes. Ils se déroulent selon le phasage suivant :

Travaux préparatoires (terminés) :

- Dépose des jardinières et de la signalisation verticale
- Démolition de l'enrobé du trottoir
- Décapage de la terre végétale

- Dépose des bordures

Travaux en cours : création d'un trottoir et d'une piste cyclable

- Terrassement
- Pose de bordures
- Mise en œuvre de la grave
- Réalisation de l'enrobé du trottoir et des entrées charretières
- Dépose des candélabres

Impact sur la circulation :

- Circulation alternée avec feux provisoires
- Vitesse limitée à 30 km/h

Un phasage identique sera appliqué pour la section située en face, entre l'avenue des Marais et la rue des Acacias à Franconville.

Infos pratiques

Entreprises en charge des travaux : Colaset Prunevieille

Montant des travaux : 1 541 396,80 € HT

Subventions : Région Île-de-France, Département du Val d'Oise et État